

Un déterminant est un mot qui détermine ou précise le nom commun.

Il est souvent placé à côté du nom commun.

Il s'accorde en genre (masculin/féminin) et en genre (singulier/pluriel).

Il en existe plusieurs selon la situation, selon son utilisation dans un texte :

-un article indéfini(un, une des) :

Ils servent à pour déterminer des choses, des idées INCONNUES, ils sont souvent au DEBUT du texte

-un article défini (le, la , les) :

Ils servent à déterminer des choses, des idées CONNUES ils sont souvent au DEBUT ou MILIEU du texte

-un déterminant possessif :

(mon, ton son, ou ma, ta, sa, notre, votre leur)

(mes tes ses nos vos leurs)

Ils servent à dire que cela appartient à quelqu'un ,la possession

-un déterminant démonstratif :(ce, cet, cette,ces)

Ils servent à montrer quelque chose précisément

Sa vaisselle, son parquet→déterminant possessif

Le vent, les tuiles → déterminant défini

Une cabane, une maison → déterminant indéfini

Ce pays, cet homme → déterminant démonstratif